

LES ADRESSES DE PIRAE VOUS FACILITENT LA VILLE !

La mise en place de l'adressage est une obligation pour les communes (Art. L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales). Ce travail de longue haleine, débuté en 2017, est devenu réalité à Pirae fin décembre 2018, apportant ainsi de nombreux avantages pour les sociétés.

FACILITE LA LOCALISATION

et l'accès aux clients et aux fournisseurs, qu'ils soient particuliers ou professionnels.



Avec une adresse précise, la recherche des clients est facilitée et les commerces de proximité sont privilégiés.

Pour profiter des avantages des adresses normées au plus vite, mettez à jour vos supports de communication afin que vos clients prennent connaissance de votre localisation précise.

Communiquez également cette adresse à vos fournisseurs. Les numéros facilitent et accélèrent en effet l'accès à votre société.

AMÉLIORE LA DISTRIBUTION

de marchandises et de prestations, grâce à une desserte plus rapide et plus efficace, et à moindre coût.



Fini les minutes perdues pour trouver la bonne adresse de vos clients ou vos prospects. Munissez-vous d'une carte ou d'un GPS et le tour est joué !

Vous ferez également des économies. Passer moins de temps à chercher votre destination vous permet d'économiser votre temps et votre argent.

CRÉE DES AXES DE DEVELOPPEMENT

avec la possibilité de prestations à domicile, de livraisons à domicile ou de nouvelles stratégies marketing.



Cher(e)s entrepreneur(e)s, c'est une aubaine pour vous ! L'adressage vous offre la possibilité de développer ou de créer votre activité.

En offrant de nouveaux services aux habitants de Pirae :

- Services à domicile
- Livraisons

En développant votre stratégie marketing :

- Programme CRM
- Localisation des diffusions publicitaires
- Précision de la zone de chalandise

Ensemble, continuons à développer ce qu'il y a de mieux pour notre ville.

La Mairie de Pirae met à disposition un annuaire électronique sur son site internet www.pirae.pf.

Vous n'êtes pas répertoriés ou les informations sont obsolètes ?

Remplissez le formulaire avec vos coordonnées précises sur le site www.pirae.pf, c'est GRATUIT !

Plus d'informations

Mairie de Pirae - 664 Avenue Ariipaea Pomare
Tél. 40 50 80 80 - Fax 40 43 98 44

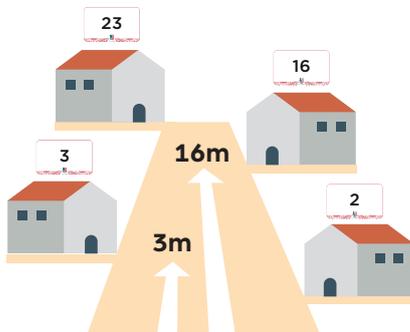
www.pirae.pf [Ville de Pirae](#)



Ville de Pirae

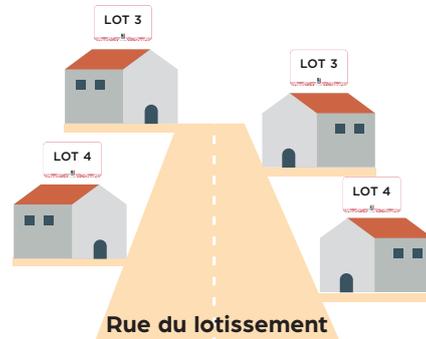
Le choix des numéros

La mairie de Pirae a utilisé une méthode utilisant deux systèmes pour affecter chacun des numéros à un lieu identifié : métrique et lotissement.



Numérotation métrique :

Les numéros correspondent à la distance entre l'entrée de la rue / servitude et l'entrée de la propriété elle-même.
Les numéros pairs se trouvent du côté droit de la rue / servitude et les numéros impairs du côté gauche.



Numérotation de lotissement :

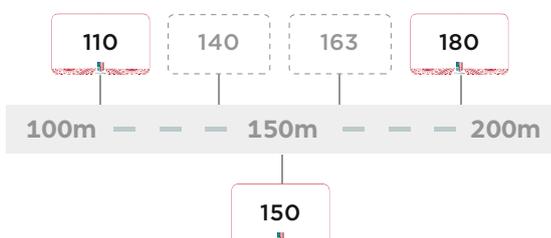
Les numéros de lots existants sont maintenus pour les lotissements.

À NOTER

- Les servitudes ne sont pas nommées si elles desservent moins de 5 habitations et mesurent moins de 50 mètres. Dans ce cas, elles sont rattachées à la rue principale et les numéros aussi !

Et si il y a un nouveau fare dans la servitude ?

La numérotation, utilisant le séquentiel combiné au métrique, permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier ceux déjà existants.
Une numérotation simple, sans avoir des numéros bis ou ter !



Des plaques à tous les coins de rue !

Tous les lieux identifiés - habitations, entreprises, structures publiques et privées de Pirae - possèdent désormais une adresse précise et sont localisables par tous à l'aide d'une carte ou d'un GPS. Les panneaux sont différents, selon s'ils désignent le numéro du lieu, celui d'un lotissement ou autres noms de rue ou lieux notables.

